

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 30 juin 2026 à 19 h
Édifice municipal | Quartier Baker-Brook

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :
Nancy Ann Landry | Maire
Michael Marmen | Directeur général
Jessica Raymond | Greffière

CONSEILLERS PRÉSENTS :
Conseiller général : Bernard Soucy
Conseiller général : Lloyd Plourde
Quartier Saint-François : Rino Levasseur
Quartier Lac Baker : Ronald Cormier
Quartier Baker-Brook : Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire : Michel J. Morin (absent pour l'adoption de l'Ordre du jour)

CONSEILLER ABSENT :
Quartier Clair : Richard Michaud

Présences dans la salle : 3.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h. Madame la Maire souhaite la bienvenue.

2. Constatation du quorum

Un membre du Conseil est absent, et le Conseiller Michel J. Morin est absent pour l'adoption de l'Ordre du jour. Le quorum est constaté.



3. Déclaration divulguant un conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'Ordre du jour

Résolution n° 2026-06-30 (1)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du jour, tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. DOSSIERS MUNICIPAUX

FINANCES

- a) Présentation des états financiers 2025 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et adoption par le Conseil

Résolution n° 2026-06-30 (2)

Proposé par le conseiller Bernard Soucy

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte les états financiers pour l'année 2025 tels que présentés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, avec un déficit de 109 013 \$ dans le Fonds de fonctionnement général et un déficit de 145 728 \$ dans le Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'évacuation des eaux usées.

Motion adoptée.

b) Nomination d'un auditeur financier pour l'année 2026

Résolution n° 2026-06-30 (3)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

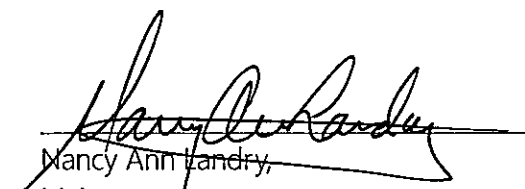
Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

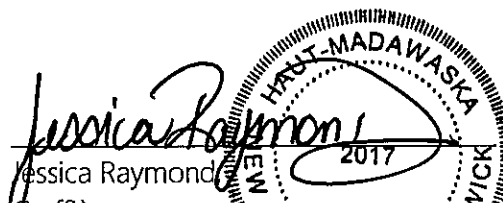
Tel que prescrit par la *Loi sur la gouvernance locale*, L.N.B., 2017, chapitre 18, article 79, il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska nomme la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton comme auditeur financier pour l'année 2026.

Motion adoptée.

6. Levée de la séance

L'ajournement est proposé par le Conseiller Bernard Soucy à 19 h 16.


Nancy Ann Landry,
Maire


Jessica Raymond,
Greffière

